

Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique

Globalization and Culture: a New Symbolic Ecosystem

Jean Tardif



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/1764>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.1764

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2008

Pagination : 197-223

ISBN : 978-2-86480-952-4

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Jean Tardif, « Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique », *Questions de communication* [En ligne], 13 | 2008, mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/1764> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.1764

JEAN TARDIF

Association internationale PlanetAgora

jean.tardif@planetagora.org

MONDIALISATION ET CULTURE : UN NOUVEL ÉCOSYSTÈME SYMBOLIQUE

Résumé. — La mondialisation ne se réduit pas à l'intégration planétaire des échanges économiques. Sa dimension culturelle, trop souvent ignorée, pourrait bien constituer un tournant crucial : dans la sphère médiatique globalisée, sont mises en présence intensive et en concurrence des visions du monde, des valeurs, des modes de vie dont les différences irréductibles deviennent immédiatement perceptibles et acquièrent ainsi une portée stratégique inédite. Le pouvoir est étroitement lié à la capacité de produire et de diffuser des symboles. Un marché-monde ne crée pas une société-monde. La culture c'est ce qui constitue une société. La mondialisation culturelle entraîne l'émergence d'un nouvel écosystème symbolique — « l'hyperculture globalisante » — qui affecte toutes les cultures et dont l'importance n'est pas moindre que celle de l'écosystème physique. Les politiques nationales ne peuvent gérer que les effets de ces processus transfrontaliers. Les aires géoculturelles pourraient apporter les réponses à la mondialisation culturelle en inventant les nouvelles modalités du politique requises pour traiter les enjeux géoculturels sur le même pied que les enjeux géopolitiques et géoéconomiques.

Mots clés. — Mondialisation, culture, identité, diversité culturelle, pluralisme culturel, gouvernance mondiale, enjeux géoculturels, Francophonie, Europe, choc des civilisations.

« L'humanité, comme le langage, n'existe qu'au pluriel »
Paul Ricœur¹

Les Français seraient-ils les seuls Européens à craindre la mondialisation ? C'est du moins ce qui se dégage d'une enquête réalisée par la Fondation pour l'innovation politique par des experts de huit États européens, en mars 2007². Tandis que les Français sont préoccupés par les enjeux économiques et les retombées sociales de la mondialisation, les Italiens, les Espagnols et les Britanniques se focalisent sur la question migratoire, les Suédois et les Estoniens s'inquiètent de son impact sur l'environnement, tandis que les Allemands estiment que les réformes qu'ils ont engagées leur permettront de tirer parti de l'évolution actuelle. À l'exception de la France, la mondialisation est donc perçue comme un processus globalement positif par les Européens.

Quel est donc ce singulier phénomène si souvent évoqué depuis les années 90, vu par certains comme une nouvelle phase de l'internationalisation des échanges engagée depuis le XVI^e siècle et par d'autres comme une véritable mutation ? Le rapport du *National Intelligence Council* publié en janvier 2005³ considère la *globalization* comme la seule mégatendance des prochaines années alors que l'écrivain canadien John R. Saul (2005) croit pouvoir en évoquer la fin. Qu'y a-t-il en commun entre la mondialisation heureuse, annonciatrice de croissance et de liberté, vantée par un Alain Minc et le processus d'intégration économique porté par le capitalisme financier que les altermondialistes dénoncent comme la source d'inégalités accrues et de multiples menaces ? La fin du monde binaire de la Guerre froide marquerait-elle la victoire du libéralisme en même temps que l'émergence de nouveaux clivages liés aux facteurs culturels qui ne peuvent être limités à la dimension religieuse ?

La mondialisation ne serait-elle qu'un terme à la mode bien commode pour servir d'explication sommaire aux problèmes de toutes sortes qu'on semble incapable de résoudre ? On pourrait le croire en considérant les multiples conceptions et les interprétations contradictoires que recouvre ce concept qu'on prend rarement le soin de définir et dont on n'aborde pratiquement que la dimension économique. La mondialisation n'est pas seulement liée à l'augmentation des échanges commerciaux, elle modifie en profondeur les conditions d'interactions entre les sociétés et leurs

¹ Voir P. Ricoeur (*in* : Changeux, 1998 : 233).

² *Les Européens face à la mondialisation* : http://www.fondapol.org/v2/pdf/Etude_Mondialisation.pdf

³ *2020 Project* : http://www.dni.gov/nic/NIC_2020_project.html

cultures. Comment expliquer alors que les innombrables écrits sur la mondialisation n'abordent pratiquement pas sa dimension culturelle sauf pour évoquer, en la dénonçant, la perspective de chocs de civilisations ?

La mondialisation présente un défi redoutable à la pensée et à l'action. L'appareil théorique des sciences sociales s'est construit en prenant comme référence centrale l'État-nation dans sa version occidentale moderne dont le caractère de figure quasi exclusive du politique (Beck, 2004) semble remis en cause. En France où l'État a formé la nation, et où celui-ci est vu non seulement comme une façon de gouverner ou comme la nation juridiquement organisée (Braud, 2004), mais comme le mode de représentation de l'espace public et social, où le passé est d'abord national et où l'on attend presque tout de l'État devenu providence, le « nationalisme méthodologique » (Beck, 2002 ; Shaw, 2003) permet peut-être de comprendre pourquoi la mondialisation, nouvelle phase de l'histoire comportant ses risques et ses chances, est largement vue comme une menace. Cela n'est guère surprenant puisque la mondialisation est d'abord perçue à travers ses effets locaux alors que n'apparaissent pas encore les moyens de la maîtriser. La gouvernementabilité (Lascoumes, 2005) d'un processus aussi complexe que la mondialisation suppose une nouvelle rationalité politique qui ne peut se réduire au pouvoir exercé par une autorité centralisée ni se limiter à la prétention d'être l'incarnation de la nation et du peuple en s'instituant État pour ce faire.

À cet égard, le débat public entourant l'adoption de la Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles, sous l'égide de l'UNESCO, représente un révélateur des ambiguïtés si fréquentes quand on aborde la culture. S'il a eu l'immense mérite de mettre en évidence l'importance actuelle des enjeux culturels, il repose sur une série de postulats qui font ressortir la portée limitée de cette Convention. La diversité culturelle est posée comme une valeur à défendre face à la menace d'homogénéisation venant de l'extérieur sans que ne soit défini ce qu'on entend par culture, à quoi tiennent la diversité culturelle et ce qui la menacerait. Si, dans sa fonction socialement constituante, la culture est implicitement reconnue, c'est dans la mesure où elle se coule dans le moule politique de l'État-nation. Sa dimension économique est essentiellement abordée sous l'angle des industries culturelles et notamment audiovisuelles. La Convention vise donc essentiellement à protéger le droit des États – qui l'ont d'ailleurs eux-mêmes imprudemment compromis en signant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) – à adopter leurs politiques culturelles nationales à l'évidence toujours nécessaires, et surtout à soutenir les productions audiovisuelles « nationales » qui peinent à affronter la concurrence des Majors américains.

Pourtant, loin de se limiter aux politiques culturelles, la dimension culturelle du politique s'inscrit au cœur même de la dynamique mondiale actuelle. Tant il est vrai, comme Samuel Huntington (1996), Francis Fukuyama (1999) ou Manuel Castells (1996) l'ont noté dans des perspectives différentes, que la quête d'identité contribue aussi puissamment que le changement techno-économique à modeler l'Histoire. Mais aucun « Tchernobyl culturel » n'a encore permis de prendre la mesure de ce tournant décisif que représente la mondialisation culturelle qui met en présence intensive et en concurrence des visions du monde, des valeurs, des modes de vie dont les différences deviennent immédiatement et largement perçues et acquièrent ainsi une dimension stratégique. Il importe donc d'aborder ce tournant que constitue la mondialisation culturelle autrement qu'à partir du prisme national pour chercher à comprendre les rapports entre mondialisation, culture, identité, territoire, économie et gouvernabilité des phénomènes globaux qui n'obéissent plus à la seule logique étatique. Ce qui, évidemment, ne peut être abordé ici que de façon beaucoup plus sommaire que dans l'essai rédigé avec Joëlle Farchy (2006) qui, pour sa part, aborde dans cette livraison la diversité culturelle dans une perspective économique (Farchy, 2007).

La dimension culturelle de la mondialisation : un nouvel écosystème symbolique

Culture et mondialisation, voilà deux termes employés dans les sens plus divers et dont les multiples définitions portent la marque de leur temps et de leur contexte. Il convient donc de préciser dans quel sens chacun de ces termes est employé ici.

La culture dans sa dimension sociale et donc politique

Il n'est guère de terme plus polysémique que celui de culture qui peut désigner aussi bien la culture du blé, celle de masse, les beaux-arts, le divertissement, etc. Serait-ce pour éviter d'avoir à définir la culture que le qualificatif « culturel » est si fréquemment employé ? La définition adoptée par l'UNESCO en 1982 et reprise dans la Déclaration sur la diversité culturelle (2001) peut servir de point de départ : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social ». Cette définition ne pose guère de problème si l'on en reste au niveau descriptif. Mais elle ne rend pas compte de l'essentiel : la dynamique de la culture, sa fonction socialement constitutive. Elle ne permet pas non plus de prendre en compte l'émergence d'un nouvel univers symbolique créé

par les médias, d'une « culture virtuelle » qui n'appartient à aucun groupe social localisé sans être pourtant irréaliste. Or, c'est la culture qui constitue une société. La société est un fait de culture et non un simple assemblage d'individus. La culture, c'est le système symbolique qui permet à un groupe humain de se définir, de se reconnaître et d'agir, grâce à un ensemble de valeurs, de pratiques, de codes, de représentations et d'institutions qui le caractérisent, le différencient des autres et lui permettent en même temps de définir les conditions de ses rapports avec son environnement et avec les autres groupes humains. Comme dans tout système vivant, un élément modifié entraîne des effets sur les autres. La culture n'est jamais donnée ou figée, elle se construit dans un processus interactif entre deux pôles actifs : un système symbolique et l'individu.

Il existe donc une relation essentielle entre culture et identité. L'identité n'est pas réductible aux caractéristiques biologiques ou physiques d'un individu. Une personne acquiert son identité à travers un processus qui la définit comme être social en devenir. C'est dire que l'identité, qui est la condition même de l'existence, ne peut être réduite à sa dimension individuelle : elle se développe à travers la relation aux autres, elle est indissociable d'un processus culturel. La culture et l'identité se construisent dans un processus incessant qui vise à établir la relation sociale en réconciliant dans un même mouvement le développement de soi dans la relation à autrui. Osons une métaphore : la culture agit dans la sphère symbolique comme un liquide amniotique qui transmet à un individu un héritage en même temps que les conditions de l'autonomie qu'il doit assumer et développer. Aussi structurants soient-ils, les systèmes symboliques ne sont pas contraignants mais « habilitants », comme cet élément culturel par excellence qu'est la langue permet de le comprendre. Ils rendent possibles les choix et les initiatives dans un cadre compréhensible et acceptable pour les autres. Ils permettent la relation.

Si l'on accepte de voir la culture et l'identité comme des systèmes symboliques qui se développent dans l'interaction, on peut se demander pourquoi l'identité est si souvent présentée comme source de problèmes. Ne serait-ce pas à partir d'une culture majoritaire postulée comme établie à un stade donné qu'on peut imputer aux autres, minoritaires, des replis, crispations, hystéries, obsessions identitaires ? L'identité-résistance n'est jamais qu'un stade d'attente de reconnaissance. En exprimant la différence, en créant constamment de la différence avec laquelle elles cherchent à composer, l'identité-projet et la culture-projet doivent pouvoir se développer dans un cadre d'interactions où les rapports de force que n'excluent jamais les relations humaines ne sont pas ignorés mais disciplinés et ordonnés. Ce cadre est structurellement modifié par la mondialisation.

La mondialisation

La mondialisation donne lieu, comme la culture, à d'innombrables discours où les clichés présentés comme des évidences côtoient les positions idéologiques. Certaines métaphores – marché global, village global, communauté mondiale, américanisation du monde, etc. – peuvent en véhiculer une image aussi saisissante que trompeuse. En reconnaissant l'antériorité du terme *globalization* (l'anglais n'en connaît pas d'autre), il s'avère utile de distinguer globalisation et mondialisation, deux termes employés souvent l'un pour l'autre en français et dont aucun ne doit être pris comme un synonyme de l'internationalisation qui se réfère aux relations entre les nations ou entre les États.

La *globalization* est définie par le Fonds monétaire international (FMI, 2000) d'une façon qui correspond à une acception largement partagée : « *A historical process, the result of human innovation and technological progress. It refers to the increasing integration of economies around the world, particularly through trade and financial flows* »⁴. La mondialisation – elle – est un processus plus général que la globalisation économique qu'elle inclut, caractérisé par la multiplication, l'accélération et l'intensification des interactions économiques, sociales, culturelles et politiques, entre les acteurs des différentes parties du monde qui y participent de façon variable.

Dans ses phases antérieures, la mondialisation s'est surtout effectuée dans un mouvement qui allait de l'Occident vers la périphérie sans que les diverses « économies-monde » et les « civilisations-monde » n'existent réellement l'une pour l'autre. Bien qu'elle reste encore impulsée par l'Occident, la mondialisation se caractérise, à son stade actuel, par des flux croisés et inégaux, par la recomposition de configurations transfrontalières complexes, l'apparition de nouvelles communautés électives et de réseaux à géométrie variable. Tout n'est pas et ne sera pas mondialisé. Mais la mondialisation affecte tous les secteurs d'activité, tous les acteurs et oblige les institutions à se redéfinir. L'État-nation, l'économie et les acteurs globaux ne peuvent plus désormais fonctionner comme des systèmes fermés ou prétendre à l'autarcie : ce qui se passe en un point du globe peut être immédiatement connu ailleurs et entraîner des répercussions qui se font sentir partout. Les flux de personnes, d'informations, de marchandises et de services, les menaces comme les inégalités n'ont plus le territoire national

⁴ « La globalisation est un processus historique, le résultat de l'innovation humaine et du progrès technique. Elle désigne l'intégration croissante des économies du monde, notamment grâce au commerce et aux flux financiers » (*Issues Brief : Globalization : Threat or Opportunity*, FMI, 2000).

comme principal théâtre. La mondialité devient un nouvel horizon concret pour une partie toujours plus importante de l'humanité. De cette rupture instauratrice émerge une sphère planétaire aux frontières plurielles et brouillées, dans laquelle l'État-nation n'est plus le seul cadre de référence englobant tous les champs de l'activité humaine.

La mondialisation culturelle

La dimension culturelle de la mondialisation ne doit pas être confondue avec une hypothétique mondialisation de la culture qui désignerait soit la diffusion élargie de pratiques culturelles, soit l'augmentation des échanges de biens culturels ou encore une uniformisation qui aboutirait à une sorte de culture mondiale. Un marché-monde ne crée pas une société-monde. La mondialisation culturelle modifie de façon structurante les conditions dans lesquelles s'opèrent les interactions entre les sociétés et leurs cultures. Jusqu'à présent, ces relations obéissaient largement aux lois de la continuité géographique, suivant un temps long et des interfaces ritualisés, incluant d'ailleurs les différentes formes de conquête. À l'époque moderne, elles procédaient largement à travers les relations entre États-nations qui avaient réussi à s'imposer comme les seuls acteurs internationaux dans tous les domaines. Elles se déroulent désormais dans un nouvel écosystème communicationnel où sont mis en présence et en concurrence des visions du monde, des valeurs, les systèmes politiques, économiques et socioculturels qui expriment des préférences collectives différentes.

Les médias sont les principaux vecteurs de la mondialisation culturelle. Aujourd'hui, c'est à travers eux que s'effectuent les rapports virtuels qui affectent une partie sans cesse croissante de l'humanité. La sphère médiatique globalisée ne fait pas disparaître le territoire, mais elle constitue un espace virtuel où se définissent les modèles, les styles de vie, les codes, les héros, les rêves fondés sur des valeurs consuméristes, souvent plus séducteurs et influents que l'entourage immédiat. Ainsi émerge une nouvelle matrice de socialisation, qu'on pourrait appeler « l'hyperculture globalisante ». « Culture » désigne ici non pas une entité, mais un processus qui opère sur le mode d'un système symbolique. « Hyper » signifie non pas une quelconque supériorité par rapport aux autres formes de culture, mais le fait que ce processus n'est pas attaché à un groupe social localisé : il se déroule dans un espace virtuel qui transcende les autres espaces sans les anéantir. « Globalisante » et non globale ou globalisée : cette dynamique se déploie comme une force gravitationnelle dont l'attractivité se fait sentir partout.

Il ne s'agit donc pas d'une culture globale. C'est un répertoire de symboles et de signes qui offrent un système d'identification différent

et mobile, qui ne créent pas un groupe social stable, mais des réseaux en constante recomposition, et qui entrent en compétition avec les éléments traditionnels d'identification et d'intégration. « L'hyperculture globalisante » est une construction symbolique qui exerce le rôle structurant de toute culture. Elle s'en distingue néanmoins : elle est en quelque sorte a-historique, a-territoriale, a-morale, a-politique, faiblement re-socialisante, tout entière dans l'immédiat constamment recomposé. Elle s'étend non par conquête territoriale mais comme « l'Empire de la séduction » qui n'inspire qu'une seule crainte : l'exclusion de cet eldorado virtuel présenté comme accessible par les vertus du consumérisme individualiste.

Son pouvoir vient de son efficacité. Elle fabrique des images et des icônes qui sont immédiatement reconnues, suscitent l'adhésion ou sont rejetées et constituent des normes de fait. Elle offre à chacun les images et les histoires d'un monde apprivoisé alors qu'il semble autrement lointain et irréel, incompréhensible et menaçant. Elle ouvre un nouvel espace de liberté à des individus de plus en plus nombreux qui peuvent y trouver des éléments d'identification pour construire leurs histoires personnelles, se distinguer tout en étant reconnus comme membres de clubs virtuels souvent plus valorisés que leur environnement social immédiat. Pour être virtuelle, l'« HCG » n'est pas fictive. Elle introduit de nouvelles règles du jeu qui font sentir leurs effets partout.

Trois questions peuvent aider à prendre conscience de son influence. Quel est aujourd'hui l'instrument de socialisation primaire d'un enfant : la famille, ou l'écran avec ses dessins animés qui colportent déjà des valeurs, une vision du monde ? Les cultures qui ne peuvent trouver leur place sur l'écran et sur les ondes ne risquent-elles pas d'être marginalisées comme les langues qui ne réussissent pas à exprimer les réalités nouvelles les plus importantes (communication, technique, science...) ? Pour un individu, passer à la radio ou à la télévision n'entraîne-t-il pas un changement instantané de statut social ?

L'espace médiatique globalisé constitue un champ stratégique – sans doute désormais pas moins important que l'espace militarisé – où se livrent les batailles pour le pouvoir qui tient à la capacité de production et de manipulation des symboles qui relie les acteurs sociaux⁵. Ses enjeux sont les codes culturels de la société. Ses sièges, ce sont les esprits. À l'ère de la mondialisation, et dans un univers consumériste où la valeur

⁵ Selon S. Strange (1988 : 24), l'un des quatre éléments de la « puissance structurelle » tient à la « possibilité de créer un savoir, des idées et d'influencer les croyances et les idées des autres tout en contrôlant le stock et le flux des informations ».

tient davantage à la dimension symbolique que matérielle des biens, les batailles les plus importantes sont bien culturelles. Elles mettent en jeu des ressources considérables que peu d'acteurs peuvent mobiliser. Dans cette dynamique, aucun acteur ne peut rester indifférent ou inactif sous peine d'être dépassé, mais il en est peu qui semblent en avoir tiré les conséquences.

Les États-Unis consacrent des moyens considérables, publics et privés, au service d'une vision globale et d'une stratégie de projection planétaire. La mondialisation culturelle entraînerait-elle l'américanisation du monde sans la mondialisation de l'Amérique ? Ce qui est indéniable, c'est la puissance du système médiatique oligopolistique qui véhicule une vision du monde et des valeurs d'inspiration américaine, alors que l'ouverture réciproque est loin d'être assurée aux États-Unis. Invoquant le libre accès aux marchés, les studios d'Hollywood accaparent plus de 85 % des marchés rentables et s'établissent en force sur les marchés porteurs tandis que, dans de nombreux pays, les écrans nationaux diffusent moins de 10 % de productions de leurs voisins proches. À l'ère de la mondialisation, moins de 10 % des productions présentées sur les écrans aux États-Unis proviennent du reste du monde. Un producteur d'Hollywood en offre une explication d'une prétentieuse candeur : « Personne ne connaît un film danois. Nous le prenons comme matière première pour en faire un film qui plaira aux Américains et donc au reste du monde » (Pells, 2006). Le système hollywoodien agit comme un signifiant globalisant qui favorise l'apparition d'un imaginaire mondialisé, mais il produit en même temps de nouvelles différences. Il serait donc plus juste de parler des effets du paradigme Hollywood (et Bollywood aussi bientôt ?) que d'américanisation. Sans ignorer cette volonté de puissance et d'expansion, ni minimiser les effets des flux médiatiques structurellement déséquilibrés, l'impérialisme culturel ou l'homogénéisation culturelle constituent sans doute des risques plus hypothétiques que le darwinisme culturel qui peut entraîner la marginalisation des cultures incapables d'occuper leur place comme acteurs dans la sphère médiatique et qui voient ainsi mise en cause leur capacité à assurer la cohésion sociale. Car en vertu de la logique inéluctable de l'interaction propre à la culture, l'utopie d'une culture globale dont rêvent certains idéologues globalitaires n'a aucune chance de se réaliser. Il n'en reste pas moins que cette prétention à être la nation exemplaire, chargée de la mission de propager ses valeurs à travers le monde, peut susciter des résistances croissantes, alors que l'image des États-Unis souffre de l'intervention en Irak qui pourrait bien marquer l'avènement du « siècle de la puissance relative » que Pierre Hassner (*Le Monde*, 03/10/07) voit déjà succéder à l'ère de l'hyperpuissance.

La mondialisation culturelle soulève une question critique : comment sommes-nous préparés à comprendre les autres ? La pratique des médias dominants qui regardent le monde à travers leur lucarne, en fonction de

leurs intérêts, et qui voudraient que tous les autres le voient comme ils le présentent, ne comporte-t-elle pas le risque de l'incompréhension radicale ? Cette question fondamentale se pose à tous, à commencer par ceux qui se trouvent en position dominante pour des raisons économiques et qui peuvent être tentés d'en tirer argument pour affirmer la supériorité de leur culture. Il ne faut pas minimiser le danger de la spirale qui conduit de l'ignorance à la peur dont se nourrissent la haine et le conflit. On ne transige guère sur les symboles : c'est vrai pour toutes les sociétés ! L'évolution actuelle entraîne sans doute une phase de désoccidentalisation du monde et l'avènement d'un monde pluriel et multi-centré, en recomposition beaucoup plus rapide que par le passé, et qui ébranle à la fois les schémas explicatifs et stratégiques.

La mondialisation représente une rupture de l'imaginaire, soutenait Paul Ricoeur. Elle crée de nouveaux repères. Elle fait apparaître un monde où les sphères économiques, politiques et culturelles ne coïncident plus. Elle inaugure une ère d'identités multiples, composites, provisoires. Elle présente des défis à la fois individuels, socioculturels, économiques, politiques et stratégiques. Elle ne marque nullement l'avènement d'un nouveau millénarisme mais plutôt celui du monde dans sa multiplicité, multi-centré et animé par une dynamique inédite qui articule le local et le global. Peut-on imaginer les conséquences de la généralisation du téléphone mobile et de l'internet avec les avancées de la technologie numérique et de cette mutation culturelle que constitue l'omniprésence de l'écran ?⁶ C'est dans ce contexte mouvant et imprévisible qu'il faut chercher à élaborer un cadre d'interactions équilibrées et de réciprocité acceptable pour des sociétés ouvertes, en prenant en compte la réalité des nouveaux espaces symboliques et le rôle des médias globaux qui ont entraîné la culture dans la logique de rentabilité du « capitalisme culturel » (Rifkin, 2000) et qui entraînent des bouleversements dont il importe de prendre la mesure (Farchy, 2007).

⁶ Le nombre d'utilisateurs de services de télévision sur mobile devrait atteindre les 12 millions dans le monde en 2007, selon *Juniper Research* qui prévoit que ce chiffre sera multiplié par dix d'ici à 2012. À cette date, le marché de la TV sur mobile devrait représenter 6,6 milliards de dollars grâce, notamment, à une croissance forte des revenus publicitaires liés à ce nouveau canal de diffusion (<http://www.intomobile.com/2007/09/21/mobile-tv-generate-more-than-66-billion-from-almost-120-million-users-by-2012.html>). Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), il a fallu 125 ans pour que le nombre de possesseurs de téléphones fixes atteigne 1 milliard, 25 ans pour atteindre le même nombre de téléphones portables : on en compte 2 milliards en 2007 et on en prévoit 3 milliards en 2008, dont 62,7 % dans les pays émergents.

Peut-on maîtriser la mondialisation culturelle ?

Les débats sur l'élargissement de l'Union européenne, comme certains recours à l'Islam face à la mondialisation, montrent bien que les enjeux identitaires et culturels se situent au cœur de la dynamique mondiale. Ce n'est ni en les ignorant ou en cherchant refuge dans les frontières de l'État-nation, ni par l'appel incantatoire au dialogue des civilisations ou une approche « culturaliste » ou « identitariste » qui considère, souvent de façon implicite, la culture ou l'identité comme une entité plus ou moins figée à un stade donné qu'on pourra traiter ces questions.

Face aux enjeux culturels de politique internationale – à laquelle ne se réduisent pas ceux de la mondialisation culturelle – on observe trois attitudes politiques. Une attitude passive ou négligente de la part de ceux qui considèrent ne pas avoir les moyens de jouer à cet égard un rôle significatif. Une approche plutôt défensive et centrée sur l'État considéré comme rempart grâce à ses politiques culturelles que veut protéger la Convention adoptée sous l'égide de l'UNESCO. Et enfin, l'approche stratégique des États-Unis qui, depuis l'appel à « américaniser le monde »⁷ lancé en 1898 par Theodore Roosevelt qui reprenait ainsi la Doctrine Monroe (1823) et celle de la « Destinée manifeste » (1845), et, de façon systématique, depuis les accords Blum-Byrnes signés avec la France en 1946, ont fait de la promotion de leurs valeurs, de leurs idées et de leur vision du monde, le troisième pilier de leur puissance et de leur stratégie mondiale⁸. La conjonction d'une vision globale et de puissants intérêts économiques donne à cette approche un caractère systématique, une capacité d'adaptation pragmatique et, malgré des erreurs indéniables et des résultats mitigés à certains égards, une force qui mobilise des moyens considérables que feraient bien de prendre en compte ceux qui pensent préserver la diversité culturelle par une convention internationale. Nulle part ne semblent encore se dessiner les éléments d'une stratégie alternative susceptible de composer avec la dimension stratégique des enjeux géoculturels. Et pourtant, de même que la doctrine militaire a dû se réinventer face à l'arme nucléaire, la mondialisation culturelle accélérée par la numérisation oblige le politique à inventer les moyens d'affronter ces nouveaux défis. On en est très loin.

⁷ L'écrivain britannique W. Stead a publié en 1901 un livre intitulé *The Americanization of the World*.

⁸ S. Huntington, D. Rothkopf, Z. Bzrezinszki et J. Nye envisagent les facteurs culturels dans une perspective stratégique, sans doute discutable à maints égards, mais qui reste sans équivalent ailleurs.

Si la dimension culturelle semble considérée comme marginale dans les écrits sur la mondialisation, il n'est guère étonnant qu'elle ne figure pas dans les efforts consacrés à la gouvernance mondiale (Graz, 2004). Dans son rapport au Président français sur « La France et la mondialisation »⁹, l'ancien ministre français des Affaires étrangères, Hubert Védrine, cite Samuel Huntington pour évoquer en passant le rôle des facteurs culturels, mais sans en tirer aucune proposition qui permettrait de les prendre en compte dans une diplomatie dont il propose d'adapter les méthodes, sans guère sortir des sentiers traditionnels, alors même qu'il reconnaît la crise du système international et la montée en puissance d'acteurs globaux non étatiques. Cette façon de s'en remettre essentiellement à l'État – qui demeure certes l'acteur central – a pour pendant la conception formulée de façon incisive par Gary Becker (*in* : Lane, 1993 : 2-14), prix Nobel et gourou du néolibéralisme, qui soutient que « le principe de la rationalité économique est capable d'expliquer (presque) tous les aspects du comportement humain ».

Ignorer les facteurs culturels dans les rivalités de puissance ou prétendre les subordonner à la raison d'État ou à la logique marchande, c'est courir le risque de les voir resurgir par des détours impossibles à maîtriser par la voie politique. Les différences entre les préférences collectives ne sont pas réductibles à de simples particularismes affectant de façon marginale les relations entre les sociétés et qu'on pourrait ignorer dans la mesure où ils n'interfèrent pas dans les relations entre États ou dans la bonne marche des affaires. On ne pourra pas éluder longtemps une question centrale soulevée par la mondialisation et formulée en ces termes par Pierre Hassner (2005 : 357) : « Que se passe-t-il quand nous sommes de plus en plus en relation avec des sociétés et des cultures, des groupes et des individus avec lesquels nous ne nous sentons rien de commun, mais auxquels nous ne pouvons échapper et au contact desquels nous craignons de perdre notre identité ? ».

On ne pourra maîtriser la mondialisation sans retrouver le politique et sans prendre en compte la dimension culturelle du politique. Le vouloir-vivre ensemble exige d'apprendre à habiter le monde en composant avec ses différences qui sont d'abord de nature culturelle et en constante recomposition, en les « socialisant » à travers plusieurs ensembles-monde géoculturels à construire, comme le furent et le sont toujours par ailleurs les nations ainsi que les entités géopolitiques et géoéconomiques.

⁹ <http://www.hubertvedrine.net/publication/rapport.pdf>

Retrouver le politique

La mondialisation n'est ni un mythe ni une fatalité. C'est un processus complexe qui peut connaître des soubresauts, des reculs, dont l'issue n'est pas déterminée et qui bouleverse les conditions dans lesquelles l'homme se représente et habite la planète. Résultant de décisions et d'actions humaines, c'est par la volonté et l'action des hommes qu'elle peut et doit être maîtrisée. Mais ce n'est ni par les politiques nationales qui ne peuvent gérer que les effets de la mondialisation, ni en s'en remettant à la logique utilitaire du marché, étrangère à la composante identitaire et sociale de la culture, qu'on pourra maîtriser la mondialisation. C'est le réalisme, non l'inconscience ou l'utopie, qui appelle à inventer de nouvelles façons de concevoir la *res publica* afin de maîtriser la mondialisation par la voie politique.

La mondialisation ne fait disparaître ni le territoire, ni la nation comme corps socio-politique, ni l'État comme acteur politique, et elle ne marque nullement l'avènement d'une ère post-nationale et post-politique au profit d'une sphère économique globalisée régie par des normes établies par des agences bureaucratiques. Toutefois, elle présente un défi inédit et peut-être plus considérable encore que celui auquel s'est trouvé confronté le monde après les deux Guerres mondiales : inventer les moyens de gérer autrement que sur le mode conflictuel, et sans ignorer les rapports de force, les interactions croissantes qui avaient alors cours entre les États et qui engagent aujourd'hui une multitude d'acteurs opérant à l'échelle planétaire. La mondialité ouvre un nouveau champ stratégique dans lequel s'instituent de nouveaux rôles et de nouvelles règles du jeu, où se développent de nouveaux rapports de force et de nouvelles stratégies.

Le politique : comment vivre ensemble ?

Elle oblige heureusement à revenir à la question politique fondamentale : que devons-nous, que pouvons-nous, que voulons-nous faire ensemble, à l'échelon local, national et ce qui est nouveau, à l'échelon extra-national (et non post-national !) ? Abordée en ces termes compréhensibles par chacun, la question politique permet d'inventer les réponses adaptées aux spécificités des divers échelons de la vie sociale, variables suivant les enjeux, irréductibles au rêve globalitaire d'un marché-société-monde ou d'un gouvernement mondial. On est ainsi amené, comme le suggèrent les nouveaux géographes (Karoline Postel-Vinay, Denis Retaillé), à repartir de la réalité des différentes sphères d'interactions humaines et à reconnaître le rôle des divers acteurs dans un ensemble ouvert qui n'est plus seulement inter-national et inter-étatique. Le politique peut alors être repensé dans ses expressions locales, nationales et extra-nationales,

et inclure la dimension culturelle. Loin d'être réduit à des mécanismes électoraux et aux institutions étatiques, il représente la voie de l'action collective, le moyen d'associer les parties prenantes concernées aux décisions qui les concernent. C'est-à-dire l'exercice de la raison publique (John Rawls) à travers des processus publics de concertation (le terme n'existe pas en anglais !) entre les acteurs dont les stratégies animent les processus de la mondialisation et qui permettront de régler, par délibérations successives, les questions que soulèvent les enjeux globaux et la gestion des biens publics globaux suivant des modalités adaptées à l'échelon extra-national.

Cela suppose des instances politiques d'un type nouveau, ouvertes à toutes les parties prenantes concernées, sur la base de la reconnaissance mutuelle comme acteurs, chacun avec son statut, son rôle et ses responsabilités. De telles instances ouvertes, délibératives et non seulement décisionnelles et bureaucratiques, permettront de retrouver la fonction première du politique qui consiste à instituer une entité autour d'un enjeu et d'un projet commun et à inventer les modalités démocratiques des divers volets de la gouvernance mondiale. C'est le projet qui permet de définir les frontières de la solidarité et des contraintes et donc le champ des débats publics qui peuvent fonder la légitimité de la gouvernance mondiale. Le G8 – ou un G20 – souvent présenté comme la clé de la gouvernance mondiale peut prétendre à la légitimité pour défendre les intérêts de ses membres mais non ceux des autres.

La gouvernance

Dans une telle perspective, on peut envisager la gouvernance, non pas comme les prescriptions de « bonne gouvernance » édictées par la Banque mondiale ou comme la tentative d'étendre la libéralisation à tous les secteurs d'activité, mais plutôt comme « les processus par lesquels les sociétés politique, économique et civile négocient les modalités et les formes d'arrangements sociaux planétaires sur la base du principe de la coopération conflictuelle » (Laïdi, Lamy, 2002 : 204). La gouvernance mondiale pourra ainsi se construire comme l'art – difficile et exigeant – de composer avec la pluralité. Loin de prendre la forme impossible d'un gouvernement mondial, ou de se limiter à la nécessaire réforme du système international, elle pourra se traduire dans une architecture à géométrie variable suivant les enjeux (sécurité, commerce, environnement, culture, etc.).

La gouvernance de la mondialisation s'exprimera sans doute sur le mode d'un ordre pluraliste qui reconnaîtra des conceptions et des valeurs différentes. Elle ne peut être fondée seulement sur la souveraineté des États mais surtout sur un système de responsabilité qui permettra

d'articuler des logiques diverses : nationale/globale, marchande/identitaire, unité/diversité, autonomie/interdépendance. Elle prendra sans doute la forme d'une configuration hybride (acteurs publics/privés) à géométrie variable suivant les enjeux, et qui articulera de façon non hiérarchique les entités qui forment les rouages du devenir mondial : l'État, le système international réformé, des alliances interétatiques ou hybrides, des coalitions répondant à des intérêts sectoriels ou conjoncturels, des réseaux, des collectifs pour des intérêts ponctuels, etc.

De telles entités pourraient mettre progressivement en place un cadre de responsabilité différencié suivant les enjeux. Ce cadre pluraliste pourrait être formalisé en s'inspirant de la notion de régime défini par Stephen Krasner (1983) comme « un ensemble de principes, de normes, de règles et de procédures de décision, implicites ou explicites, autour desquels les attentes convergent dans un domaine spécifique des relations internationales ». Élaborés à travers le processus de concertation qu'on vient d'évoquer, de tels régimes pourraient fournir un cadre hybride de responsabilité, intégrant des éléments de traité et des éléments contractuels, et habilitant les entités instituées (alliances, coalitions, etc.) à poursuivre leurs objectifs de façon responsable et efficace, dans le respect de autres. La configuration de ces régimes résultera des interactions des trois logiques entrecroisées de l'économie, de l'État et des identités ; elle ne risque guère de ressembler à un jardin à la française.

On ne parviendra jamais à des formules idéales, mais plutôt à des arrangements pragmatiques sans cesse négociés et qui permettront de composer tant bien que mal avec les rapports de force asymétriques et les divergences d'intérêts qui ne pourront pas toujours être surmontés de façon consensuelle. L'assise fragile mais bien réelle qui peut permettre d'engager un tel mouvement réside dans la prise de conscience du fait inéluctable que dans la dynamique mondiale, aucun acteur n'est en mesure de s'imposer seul. L'interdépendance s'impose à tous les acteurs même si certains sont évidemment mieux armés que d'autres pour en tirer parti.

Reconnaître et assumer la dimension politique de la culture

Les rapports entre culture et politique ont toujours été ambigus. D'abord en raison d'un fait qui mérite d'être souligné : c'est à partir de la différence qu'est le plus souvent abordée la culture, et c'est lorsque la différence est perçue comme source de problèmes que le politique s'y intéresse. Toutefois, le nationalisme méthodologique ne permet

guère de prendre en compte la dimension culturelle du politique autrement que dans son expression nationale. C'est ainsi que dans l'Union européenne par exemple, la culture relève de la compétence des États dont les politiques culturelles nationales visent soit à définir les modalités de coexistence entre les composantes internes d'une population différenciée, soit à soutenir les activités culturelles ou à en soutenir la projection extérieure.

Les enjeux géoculturels

Avec la mondialisation, les facteurs de pouvoir, de rivalités et de conflits n'ont plus pour seul – voire principal – cadre le territoire physique, comme l'illustre l'empire américain capable d'assurer la projection de sa puissance sans ambition territoriale. Avec le déploiement de la sphère médiatique qui crée un nouvel écosystème communicationnel, l'imaginaire, les symboles, les valeurs et les normes de fait, étendent leur rôle dans l'intégration sociale, dans la dynamique politique et même économique. Si les facteurs symboliques ont une assise économique et une portée politique, leur nature et leur rôle premier relèvent d'abord de l'ordre culturel : ils doivent donc être traités comme tels. Voilà pourquoi, à côté des enjeux géopolitiques et géoéconomiques auxquels ils ne sont pas réductibles, il importe désormais de prendre en compte les enjeux géoculturels, c'est-à-dire les facteurs à caractère culturel (valeurs, idées, symboles, représentations du monde, langue, art...), leurs supports et modes d'expression qui contribuent à structurer les rapports entre les humains et les sociétés à l'échelle planétaire.

L'apparition de l'État-nation territorial a naguère changé la définition, la perception et l'organisation de l'espace politique, économique et socioculturel. La mondialisation modifie de façon encore plus radicale la représentation du monde, de ses possibilités, des frontières, de l'espace et du temps. Elle fait apparaître de nouvelles aires d'interactions humaines qui dessinent une géographie en archipels qui ne correspond plus à la marquerie des États-Nations. Face à la déconnexion de plus en plus fréquente entre les espaces géopolitiques (axés sur les frontières), géoéconomiques (définis par les marchés) et géoculturels (flux culturels, aires identitaires), on est amené à réinterpréter la géopolitique et la géoéconomie non plus seulement en référence à l'État mais en fonction du pouvoir d'imposer une réorganisation spatiale du politique. Ce qui permet aussi de saisir la réalité et l'importance stratégique des aires géoculturelles et d'envisager l'aménagement des rapports complexes entre l'État territorial et les espaces mondialisés moins en termes d'opposition que d'articulation et de chevauchement.

Le pluralisme culturel comme projet politique

À partir de là, on peut chercher à concilier les logiques différentes qui animent la mondialisation : la logique identitaire et culturelle centrée sur la construction de la relation sociale et qui est donc première, la logique instrumentale du marché qui ne peut être opposée au vouloir-vivre ensemble différencié mais doit y contribuer, et la logique politique qui permet de construire les conditions du vivre et de l'agir-ensemble aux divers échelons où s'exerce l'activité humaine. Si l'on veut surmonter la tentation d'instrumentaliser la culture au profit de l'État ou du marché ou encore à des fins qui lui sont étrangères, il convient d'envisager une autre approche stratégique : celle du pluralisme culturel comme alternative au choc de civilisations qu'on aurait tort de prétendre évacuer comme une simple théorie académique.

En matière de culture, distinguer le pluralisme de la diversité – deux termes trop souvent pris l'un pour l'autre – ne relève pas de la coquetterie intellectuelle. Il s'agit plutôt de prendre au sérieux et de tirer les conséquences pratiques de l'affirmation contenue dans la Déclaration universelle sur la diversité culturelle adoptée en 2001 par l'UNESCO qui ne l'a malheureusement pas retenue dans la formulation de la Convention : « Le pluralisme constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle ». C'est la condition première pour définir clairement les objectifs d'un projet politique et développer une stratégie efficace pour les atteindre.

Le défi que pose la mondialisation culturelle, ce n'est pas de défendre le fait de la diversité, en constante recomposition, face à une uniformisation brandie comme une menace qui reste aléatoire dès que l'on accepte de voir la culture comme un processus interactif, ou à l'hégémonie culturelle qui serait l'expression suprême d'un cadre d'échanges structurellement déséquilibrés. Il s'agit plutôt de savoir comment composer avec le rôle de la culture dans les conditions actuelles. C'est-à-dire d'inventer à cet égard les nouvelles modalités de la *res publica* comme cadre d'interactions entre des manières d'être-au-monde et des préférences collectives différentes, pour composer avec les nouvelles réalités qui transcendent ou chevauchent les États-nations sans les faire disparaître.

Le pluralisme culturel (à ne pas confondre avec le multiculturalisme¹⁰) comme projet politique vise à reconnaître le caractère socialement instituant de la culture à tous les échelons de l'activité humaine et à

¹⁰ Le multiculturalisme désigne les modalités d'aménagement des rapports entre groupes socioculturels à l'intérieur d'un État.

défendre non seulement le droit mais aussi la possibilité réelle, dans le respect des autres et de valeurs fondamentales soumises à la pensée critique, d'exercer ses choix individuels et collectifs dans des conditions suffisantes d'autonomie et sans contraintes ou conditionnements extérieurs déterminants, y compris la possibilité de produire et d'échanger ses diverses formes d'expression culturelle. Loin de chercher refuge derrière des barrières culturelles illusoires parce qu'incompatibles avec la nature même de la culture, le pluralisme culturel repose sur l'ouverture maîtrisée, à ne pas confondre avec l'ouverture des marchés culturels au profit des entreprises dominantes. Il s'agit de chercher les conditions requises pour des interactions relativement équilibrées – ou du moins équitables – entre des cultures qui se reconnaissent égales en dignité en même temps que capables de s'interroger constamment sur leurs valeurs, leurs pratiques et leur adaptation aux conditions présentes du monde. Le pluralisme suppose la reconnaissance de modernités multiples ou d'un universalisme pluriel, ce qui pose évidemment problème aux apôtres qui prêtent à leur culture une vocation universelle intrinsèque qui traduit souvent un sentiment de supériorité à peine déguisé. Chaque culture, comme chaque individu, n'est jamais que le produit, toujours provisoire, de ses métamorphoses successives.

Les aires géoculturelles comme assises du pluralisme

Puisque les communautés territoriales ne sont plus exclusives et que les communautés virtuelles sont trop fluctuantes pour répondre au besoin humain fondamental de faire société, la question se pose de savoir quelles peuvent être les assises concrètes du pluralisme culturel.

Les aires géoculturelles comme identités-projets

En s'affranchissant du nationalisme méthodologique, on peut identifier des aires d'interactions humaines à fondement linguistique et/ou culturel qui traduisent les multiples possibilités d'appartenance, d'identités composites, d'alliances et de choix qui forment des aires géoculturelles en constante évolution. Ces espaces symboliques traduisent des réalités très diverses et peuvent être situés sur un continuum évolutif qui comprend des « pays-cultures » (Japon, Danemark, Chine...), des sphères culturelles (monde arabe, monde bantou ou malinké par exemple), des aires linguistico-culturelles (Ibéro-Amérique, Lusophonie, Francophonie...), des diasporas (chinoise, juive, turque...), le projet encore à peine évoqué d'une Europe des cultures et « l'hyperculture globalisante ».

Le projet politique que peut représenter chaque entité géoculturelle ne se construira pas sur un modèle unique, mais exprimera plutôt les singularités de chacune. Chacun devrait pourtant expliciter à sa façon les trois volets évoqués plus haut à propos de la gouvernance. D'abord, un processus politique permanent de concertation politique adapté aux réalités actuelles et ouvert à toutes les catégories d'acteurs concernés. Cette instance politique permettrait de développer des capacités de concertation et de proposition et pourrait prendre la forme d'un Conseil des cultures. Les Conseils des cultures constitués par les différentes aires géoculturelles pourraient se retrouver au sein d'une instance mondiale de concertation : un Conseil mondial des cultures qui ne remplacerait évidemment pas l'organisation internationale qu'est l'UNESCO et ne se définirait pas comme un pouvoir hiérarchique¹¹. En second lieu, l'instance politique pourrait assurer la mise en place et superviser le fonctionnement des modalités organisationnelles d'un régime contractuel adapté aux exigences de la culture en se fondant sur cinq principes : responsabilité, ouverture maîtrisée, multifonctionnalité, précaution et réciprocité. Enfin, cette instance serait chargée de mobiliser les ressources propres permettant au régime de fonctionner comme un réseau sans devenir une bureaucratie. Ainsi les aires géoculturelles pourront-elles – ou pas ! – s'instituer comme de nouveaux espaces de médiation entre la vie sociale locale ou nationale et former des ensembles transfrontaliers à fondement culturel. Ce faisant, elles pourront se définir comme des identités-projets, capables d'agir comme moteurs de la reconfiguration du monde pluriel en conjuguant des appartenances et des engagements multiples.

Des figures possibles du pluralisme culturel : la Francophonie, l'Europe des cultures, l'Ibéro-Amérique... ?

Seule l'illusion du *statu quo* peut permettre d'occulter la question cruciale qui se pose aujourd'hui aux entités géoculturelles : représentent-elles des agents de la mondialisation ? Ou chacune peut-elle constituer au contraire une voie originale, un laboratoire exemplaire, un véritable projet politique qui contribuera à ce que la mondialisation soit maîtrisée non seulement dans sa dimension économique mais peut-être surtout culturelle ? L'Europe des cultures, la Francophonie, l'Ibéro-Amérique, le Monde arabe, etc. peuvent-ils en constituer des figures ?

¹¹ Cette proposition apparaîtra peut-être moins surprenante si on la rapproche de celle d'un Conseil économique et social mondial (J. Delors, J. Chirac) ou d'une autorité de la mondialisation avancée par le Prix Nobel, M. Yunus, « *Globalization with a Human Face* » (*The Nation*, 25/12/06, <http://www.mtholyoke.edu/acad/intrel/globecon/yunus.htm>).

Chaque projet doit tenir compte des réalités propres à chaque entité. Mais il ne pourra être défini qu'en repartant de la question politique première qui se pose aujourd'hui dans un contexte inédit : que devons-nous, que pouvons-nous, que voulons-nous faire ensemble, pour relever les défis qui nous concernent, comme Européens, comme Ibéro-Américains, etc. ? Les réponses à ces questions ne pourront être apportées sans prendre conscience du fait que l'identité européenne, l'identité ibéro-américaine – ou d'autres – ne se construira pas sur le modèle des identités nationales qu'elle peut compléter sans s'y substituer ou les faire disparaître.

L'Europe des cultures

Jean Monnet était trop réaliste pour avoir dit que si c'était à refaire, il aurait commencé le projet d'union européenne par la culture. Il savait bien que c'est à partir d'enjeux d'importance cruciale (le charbon et l'acier à cette époque) que des projets communs pourraient permettre de surmonter les ravages de la guerre. Aujourd'hui, l'émergence du nouvel écosystème symbolique généré par la mondialisation culturelle (qui ne se réduit pas à l'économie de l'information) met au défi l'Europe, comme les autres entités géoculturelles, d'assumer la dimension culturelle d'un projet qui ne doit pas menacer pas les cultures mais leur offrir plutôt un cadre élargi d'interactions enrichissantes. Les débats publics sur l'avenir de l'Union européenne démontrent de façon éloquente que les enjeux identitaires, décriés par les bureaucraties, instrumentalisés par les politiques et exploités par le marché, constituent des forces avec lesquelles il faut composer. S'il veut se développer autrement que comme marché élargi, le projet européen devra apporter des réponses concrètes et convaincantes à la question identitaire, et donc assumer sa dimension culturelle. Le retour au processus bureaucratique pour rédiger et approuver le Traité de Lisbonne après le rejet du Traité constitutionnel par les Français et les Néerlandais consultés par référendum ne semble pas privilégier l'appropriation du projet européen par les citoyens qui sont pourtant concernés au premier chef¹².

¹² V. Giscard d'Estaing (*Le Monde*, « La boîte à outils du traité de Lisbonne », 26/10/07) qui a présidé la rédaction du Traité constitutionnel rejeté note que le traité adopté par le Conseil européen à Lisbonne en reprend pratiquement les dispositions, mais sous des formes différentes : « C'est aussi, pour les institutions bruxelloises, une manière habile de reprendre la main, après l'ingérence des parlementaires et des hommes politiques, que représentaient à leurs yeux les travaux de la Convention européenne. Elles imposent ainsi le retour au langage qu'elles maîtrisent et aux procédures qu'elles privilégient, et font un pas de plus qui les éloigne des citoyens ».

Tout projet politique suppose la confiance qui requiert une connaissance mutuelle minimale. Or, que voient, qu'entendent, que lisent les Européens les uns des autres ? Ne sont-ils pas plus familiers avec les productions d'outre-Atlantique qu'avec celles de leurs voisins immédiats ? L'Union en serait-elle encore au stade de « la coexistence des ignorances mutuelles » ? (Gauchet, 2005 : 11) C'est en faisant du pluralisme culturel le fondement de son projet politique que l'Europe des cultures assumera le fait de la diversité culturelle qui la caractérise pour se présenter, non comme une menace pour les cultures nationales, mais au contraire comme une aire élargie d'interactions qui renforce chacune. Il ne s'agit donc pas d'en appeler à des dialogues interculturels abstraits mais plutôt de construire les conditions d'interactions et d'échanges privilégiés entre des sociétés qui acceptent et valorisent leurs différences. L'apprentissage et la pratique de deux langues européennes au lieu du tout-anglais qui pourrait représenter le choix d'une forme de servitude volontaire, la circulation et l'échange d'étudiants et de personnes, des médias qui s'ouvrent à la parole, aux écrits et aux images des autres sur une base régulière, des événements-débats annuels dans chaque pays regroupant des européens d'origines diverses sur la dimension culturelle du projet européen : voilà autant d'avenues pour dépasser les seules préoccupations de communication sur les programmes et les politiques de la Commission européenne.

La Francophonie comme l'une des réponses à la mondialisation culturelle

La Francophonie peut aussi représenter l'une des réponses à la mondialisation culturelle. À la condition de définir son projet à partir de la question politique première : que voulons-nous faire ensemble, comme francophones, pour relever les défis de la mondialisation culturelle ? Aborder en ces termes la dimension politique de la Francophonie appelle certaines clarifications bien utiles sur sa raison d'être ou sur son « cœur de métier ». C'est peut-être la pierre de touche de l'importance que l'on accorde à la fois aux enjeux géoculturels et au rôle que peut jouer la Francophonie à cet égard. Ne représente-t-elle aujourd'hui qu'une sphère d'influence en perte de vitesse face à d'autres ensembles géoculturels ? Son institutionnalisation comme organisation internationale renforce-t-elle sa capacité d'actions communes liées à sa raison d'être ou l'entraîne-t-elle dans un élargissement-dilution au cœur d'un ensemble dont la pertinence et l'utilité n'apparaîtraient plus clairement ? Peut-elle trouver dans la mutation actuelle l'occasion d'un projet mobilisateur qui lui permettra d'apporter des réponses concrètes aux défis de la mondialisation culturelle et non comme une institution internationale supplémentaire plus ou moins marginale ? Le prochain Sommet qui se

tiendra à Québec en octobre 2008 mettra-t-il ces questions au cœur de ses débats ou sera-t-il un événement politico-médiatique ponctuel et l'occasion de beaux discours sur les questions d'actualité internationale et de déclarations aussi généreuses que sans portée pratique pour l'avenir des parlants-français ? Quelle crédibilité accorde-t-on aujourd'hui à la Francophonie et au rôle qu'elle peut jouer dans le monde actuel ?

Il y a entre la Francophonie et la France une interdépendance dont celle-ci semble minimiser l'intérêt, voire la nécessité, alors même qu'elle y consacre des ressources non négligeables. En France, de façon paradoxale, la Francophonie est absente des médias et des débats publics : c'est un non-sujet assimilé au combat nostalgique de quelques puristes en faveur de la langue française que les pragmatiques des milieux industriels, scientifiques et médiatiques semblent considérer dépassé sinon perdu. Les discours officiels ne sauraient dissimuler le fait que la Francophonie y est souvent considérée comme une forme d'aide au développement, un instrument coûteux au service du rayonnement de la culture française ou encore une zone d'influence comme l'illustre le fait que TV5 soit présenté comme un élément de l'audiovisuel extérieur français. Rares sont ceux qui pensent que leur avenir de parlants-français est lié à une Francophonie dynamique visant non pas à défendre une langue contre une autre, mais plutôt à en faire un instrument exemplaire d'interfaces et d'interactions permettant d'illustrer la richesse de la diversité. Si Hubert Védrine s'inquiète de la tentation atlantiste et occidentaliste de certaines élites françaises qui expriment ainsi une sorte d'acceptation résignée du recul de la langue française en même temps que le désir de recoller à la puissance, il reste muet sur la Francophonie et s'en remet plutôt aux instituts culturels et Alliances françaises pour une diplomatie qui pourrait faire abstraction de la mondialisation culturelle et continuer de réfléchir en termes géopolitiques classiques¹³. Il n'est pas le seul à ne pas tirer les conséquences du fait que le français, comme l'anglais, a eu la chance de s'affranchir des liens avec sa nation originelle pour devenir une langue internationale. Mais alors que l'anglais est porté par plusieurs pôles très dynamiques dont l'hyperpuissance américaine, le français reste lié à un pôle dominant qui ne compte guère sur les autres pour en assurer l'avenir. On ne parle pas d'Anglophonie ; la Francophonie peut-elle sortir d'une schizophrénie qui maintient une distinction entre les Français et ceux qui parlent le français sans être Français. Ce rapport asymétrique au français continue de nourrir des ambiguïtés qui ne favorisent guère le développement d'une Francophonie comme acteur géoculturel.

¹³ C'est dans une perspective géopolitique classique qu'avec le Cercle des économistes, H. Védrine vient par ailleurs de publier : *5 + 5 = 32. Feuille de route pour une Union méditerranéenne* (Paris, Perrin, 2007).

C'est dans une perspective étroitement liée à la langue dont la littérature serait l'expression par excellence (puisqu'on semble bien avoir abandonné la science, la technique et la communication à l'anglais), et liée à un centre (la France arbitre des reconnaissances), que plusieurs écrivains ont salué l'avènement d'une littérature-monde en français – marqué par l'attribution des prix littéraires en France – en y voyant « la fin de la francophonie, lumière d'étoile morte » et avatar de la colonisation (*Le Monde des livres*, 19/03/07). La Francophonie conçue comme le prolongement d'une histoire coloniale est sans doute dépassée. Comme projet politique, son avenir est certes lié à une langue de création littéraire de grande qualité mais il dépend surtout de la capacité des parlants-français à en faire une langue utile et performante dans les domaines d'avenir que sont la communication, la technique, la science. Face à la mondialisation culturelle, la Francophonie peut-elle – en faisant du pluralisme culturel assumé comme fondement de son projet politique¹⁴ – favoriser la création et la diffusion de ce qui se fait de meilleur en matière culturelle ? Pareil projet est aujourd'hui irréalisable si les médias ne permettent pas aux francophones de voir, d'entendre et de lire davantage les uns des autres et de créer un espace d'interactions suivies et denses. La mondialisation culturelle fournit l'occasion à la francophonie de se redéfinir, non pas comme une identité-résistance mais comme une identité-projet qui conforte les identités culturelles en leur offrant un cadre élargi d'interactions. Non pas comme un anti-modèle, mais comme un autre modèle fondé sur l'ouverture maîtrisée et l'échange équitable. Pour s'instituer en acteur géoculturel crédible, la Francophonie doit retrouver sa raison d'être qui est précisément reliée aux enjeux géoculturels. Son avenir n'est pas déterminé à l'avance ni assuré, il dépend de la volonté et de la capacité de tous les francophones d'engager les actions communes pour s'imposer comme un pôle significatif dans le monde multi-centré qui s'annonce.

Conclusion

La réalité de la mondialisation s'impose même à ceux qui la contestent et la craignent, et elle bouscule constamment les acteurs privés qui en sont les moteurs. La culture est la dimension occultée de la mondialisation alors qu'elle en constitue sans doute le tournant le plus décisif. À travers l'écran rendu omniprésent par sa mobilité et qui élargit constamment

¹⁴ A. Diouf, l'actuel secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, soutient une telle perspective : « Le pluralisme culturel, un projet politique » (*Le Monde*, 22/05/03, <http://www.planetagona.org/diouf.html>). Cet article fait écho aux débats qui se sont déroulés au cours d'une réunion regroupant des représentants de trois aires linguistiques à Mexico du 2 au 4 avril 2003 (http://www.3el.org/IMG/pdf/III_Espaces_Mexico_def.pdf).

l'accès aux images, aux textes et aux musiques du monde, se déploie « l'hyperculture globalisante » qui n'appartient à aucune société particulière, mais qui agit, pour toutes les cultures existantes, comme une membrane à travers laquelle elles interagissent et se redéfinissent dans un nouvel écosystème symbolique. Toute évolution rapide ou radicale peut susciter des appréhensions devant les risques pour la sécurité culturelle et qui, même s'ils étaient plus imaginaires qu'objectifs, deviennent partie du réel et un puissant mobile d'action qui peut être utilisé à des fins très différentes et souvent étrangères à la culture.

La question politique posée par la mondialisation n'est donc pas celle de savoir comment commercer davantage, ni de chercher à préserver le fait de la diversité culturelle dans son état actuel par définition évolutif. Le pluralisme culturel à construire vise non pas à exploiter la peur de l'autre et à entrer dans une logique d'affrontement, mais plutôt à instaurer les conditions d'interactions entre les cultures du monde en conciliant l'ouverture dont vivent les cultures et les exigences d'échanges équitables – ou du moins pas trop déséquilibrés – et en assumant l'importance du champ médiatique.

Il a fallu plus de 30 ans pour que la prise de conscience des dangers que l'activité humaine fait peser sur l'écosystème de la planète entraîne des décisions qui sont loin d'être à la mesure des problèmes dont certains tentent encore, contre toute évidence, de contester la gravité. Faudrait-il accorder moins d'importance aux enjeux du nouvel écosystème humain que fait émerger la mondialisation culturelle ? Voilà une question d'importance stratégique à nulle autre seconde à laquelle les politiques nationales ne peuvent apporter de réponses efficaces que dans la mesure où les entités géoculturelles et les médias globalisés assumeront leur responsabilité d'acteurs géoculturels.

Comme tout grand dessein, tel le projet de construction européenne sur les débris des deux Guerres mondiales qui ont eu l'Europe comme épice, le pluralisme culturel mondial comme projet politique peut sembler utopique. Pourtant, devant par la réalité du désordre mondial, les limites du modèle consumériste occidental et l'impuissance croissante des modes actuels de l'action collective, ce sont les réalistes qui devraient militer pour inventer les moyens de composer par la voie politique avec les processus de la mondialisation qui semble échapper à toute maîtrise et suscite de ce fait les craintes et les tentations de s'en remettre à ceux qui se présentent comme pouvant assurer la protection contre cette mutation. Le pluralisme culturel mondial comme projet politique visant à maîtriser la mondialisation culturelle ne constitue nullement une panacée. Son ambition, à la fois modeste et exigeante, est d'engager un processus pour chercher à organiser les interdépendances dans un monde

virtuellement unifié par le cyberspace qui rend encore plus sensibles et significatives les différences culturelles. Il exprime moins la crainte de l'impérialisme culturel que le choix délibéré et responsable de la pluralité comme seul fondement possible et viable de la mondialité reconnue, pensée et maîtrisée.

Pareil projet ne pourra être mis en œuvre, sous des modalités très diverses, que grâce à la mobilisation effective et soutenue de tous ceux qui, conscients du fait que la liberté et l'égalité ne sont jamais données et dépassent les appartenances, se sentiront concernés par les affaires du monde et s'engageront à construire un monde habitable en sachant que la paix, la démocratie et le pluralisme ne sont jamais donnés mais résultent de conquêtes difficiles et incessantes¹⁵.

Références

- Beck U., 2002, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, trad. de l'allemand par A. Duthoo, Paris, Aubier, 2003.
- 2004, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, trad. de l'allemand par A. Duthoo, Paris, Aubier, 2006.
- Braud P., 1997, *Penser l'État*, Paris, Éd. Le Seuil, 2004.
- Brzezinski Z., 1997, *Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde*, trad. de l'anglais par M. Bessière et M. Herpe-Voslinky, Paris, Bayard.
- Castells M., 1996, *L'ère de l'information, tome 2, Le pouvoir de l'identité*, trad. de l'anglais par P. Delamare, P. Chemla et J.-P. Bardos, Paris, Fayard, 1999.
- Changeux J.-P., 1998, *Paul Ricœur. La nature et la règle. Ce qui nous fait penser*, O. Jacob, Paris.
- Farchy J., 2007, « Promouvoir la diversité culturelle. La limite des formes actuelles de régulation », *Questions de communication*, 12, pp. 171-195.
- Fukuyama Fr., 1999, « La post-humanité est pour demain », *Le Monde des débats*, juil.-août, pp. 16-20.
- Gauchet, M., Rémond R., 2005, « Comment l'Europe divise la France. Un échange », *Le Débat*, 136, p. 4.
- Guéhenno J.-M., 1999, *L'avenir de la liberté. La démocratie dans la mondialisation*, Paris, Flammarion.
- Hassner P., 1992, « Vers un universalisme pluriel ? », *Esprit*, 1992, pp. 102-113.

¹⁵ C'est pour contribuer à cette prise de conscience que le Forum permanent sur le pluralisme culturel tente de susciter des débats sur ces questions et sera heureux d'accueillir les réactions à cet article (www.planetagora.org).

- 2005, « Des dilemmes de l'action aux contradictions des institutions : les ambiguïtés de l'ordre », pp. 331-359, in : Andréani G., Hassner P., dirs, *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Presse de Sciences Po.
- Huntington S. P., 1996, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon & Schuster.
- 1997, « The Erosion of American National Interests », *Foreign Affairs*, vol. 78, 5, pp. 28-49.
- 1999, « The Lonely Superpower », *Foreign Affairs*, vol. 78, no.2, pp. 35-49.
- Krasner S. D., dir., 1983, *International Regimes*, New York, Cornell University Press.
- Laïdi Z., Lamy P., 2002, « La gouvernance, ou comment donner sens à la globalisation ? », pp. 200-204, in : Jacquet P., Pisani-Ferry J., Tubiana L., dirs, *Gouvernance mondiale. Rapport du Conseil d'analyse économique*, Paris, Éd. La Documentation française.
- Lane Ge., 1993, « Garry Becker et l'analyse économique des phénomènes sociaux », *Liberté économique et progrès social*, 67, pp. 2-14.
- Lascoumes P., 2005, « La Gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », *Le Portique*, 13-14, <http://leportique.revues.org/document625.html>. Consulté le 20 oct. 2007
- Nye J. S., 2004a, « Soft Power and American Foreign Policy », *Political Science Quarterly*, vol. 119, 2, pp. 255-270.
- 2004b, *Power in the Global Information Age*, London, Routledge.
- Nye J. S., Donahue J. D., eds, 2000, *Governance in a Globalizing World*, Washington, Brookings Institution Press.
- Organisation internationale de la Francophonie, 2004, *Diversité culturelle et mondialisation*, Paris, Éd. Autrement.
- Pells, R., 2006, « Is American Culture «American» ? », *The Challenges of Globalization*, Global Issues, Febr.
- Postel-Vinay K., 1998, « La transformation spatiale des relations internationales », pp. 163-181, in : Smouts M.-C., dir., *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*. Paris, Presse de Sciences Po.
- Retaillé D., 1996, « La vérité des cartes », *Le Débat*, 92, pp. 87-98.
- Rifkin J., 2000, *L'Âge de l'Accès. La révolution de la nouvelle économie*, trad. de l'américain par M. Saint-Upéry, Paris, Éd. La Découverte.
- Rothkopf D., 1997, « In Praise of Cultural Imperialism ? », *Foreign Policy*, 107, pp. 38-53.
- Saul J. R., 2005, *The Collapse of Globalism and the Reinvention of the World*, Hardcover, Overlook Hardcover.
- Shaw M., 2003, « The Global Transformation of the Social Sciences », pp. 35-44, in : Kaldor M., Anheier H., Glasius M., eds, *Global Civil Society 2003*, Centre for the Study of Global Governance, London School of Economics, disponible sur <http://www.lse.ac.uk/Depts/global/Yearbook/yearbook.htm>

Strange S., 1988, *States and Markets : An Introduction to International Political Economy*, London, Pinter.

Tardif J., 2002, « Cultures et gouvernance : le droit à la différence », *Les cultures face à la mondialisation, Possibles*, 26, 4, pp. 111-128.

— 2004, « Identités culturelles et enjeux géoculturels », pp. 40-78, in : *Coopération, diversité et paix, Actes du Colloque international des Trois Espaces linguistiques*, Paris, Agence intergouvernementale de la Francophonie, http://www.3el.org/IMG/pdf/III_Espaces_Mexico_def.pdf.

Tardif J., Farchy J., 2006, *Les enjeux de la mondialisation culturelle*, Paris, Éd. Hors Commerce.

Waever O., 1993, « Societal Security : the Concept », pp. 17-40, in : Waever O. et al., eds, *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe*, London, Pinter.